

PRÉSENTATION

Accompagner des personnes sourdes ou malentendantes demande aux professionnels une connaissance pointue des surdités, de leurs conséquences et des moyens de compensation. La finalité de cette formation est d'apporter aux professionnels l'ensemble des connaissances et des outils nécessaires à la personnalisation de l'accompagnement.

Type d'action : Actions d'adaptation et de développement des compétences des salariés

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- ▶ Proposer un accompagnement adapté dans un environnement sécurisé
- ▶ Identifier des surdités à la lecture d'un audiogramme
- ▶ Mettre en application des moyens de compensation

PROGRAMME

Les surdités et leurs conséquences

- Définir les surdités : anatomie de l'oreille, les causes de la surdité, les degrés de surdité, lecture de l'audiogramme

- Décrire les conséquences de la surdité selon le degré de perte et l'âge d'apparition de la surdité : développement du langage de l'enfant sourd ou malentendant, conséquences linguistiques, sociales et psychologiques, impacts sur le développement cognitif

- Les troubles associés liés à la surdité : troubles visuels, troubles vestibulaires, troubles psychiques, troubles neurologiques

Les moyens de compensation liés à la perte d'audition

- La communication visuelle : les modes de communication visuels non spécifiques, la lecture labiale, la communication non verbale et para-verbale, le français écrit, la LPC, les langues signées

- Les aides humaines : interfaces de communication, interprètes en LSF, les codeurs LPC, les preneurs en note

- Les aides techniques : les prothèses auditives, les systèmes de sélection de source (BIM, systèmes FM ou micros HF, Bluetooth), les systèmes visuels et tactiles (alarmes, montres, réveils, appels personnes...)

- Les aménagements de domicile et les aménagements de poste de travail

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Apports théoriques, méthode magistrale
- Simulations de surdité
- Mises en situation
- Participation active des stagiaires
- Séances de formation en salle magistrale
- Paper board
- Films vidéo et séquences audio
- Support pédagogique remis aux stagiaires

PRÉ-REQUIS

Connaissances généralistes surdités

SUIVI/ÉVALUATION

Réponse à un questionnaire de connaissances, mise en situation d'application directe

LES PLUS

Mises en situation collectives et individuelles, manipulation d'aides techniques

INTERVENANTS

Professionnels de la formation et de la surdité :

- Orthophoniste
- Psychologues
- Médecin
- Chargé appui conseil en surdité

PUBLIC

Adultes salariés :
12 personnes maximum

DURÉE

18 heures

LIEU

Formation réalisable en inter entreprise

DATE

A déterminer selon vos souhaits

TARIFS

Inter entreprise : 1008 € (par salarié)

Frais de gestion : 15 €

URAPEDA SUD

Contact formation : Christelle JABLONSKI
Ligne directe : 04 86 13 21 07
Courriel: pole.formation@urapeda-sud.org